



Extrait du registre des délibérations du Conseil d'administration du lundi 27 novembre 2023

Envoyé en préfecture le 30/11/2023
Reçu en préfecture le 30/11/2023
Publié le 4/12/2023
ID : 031-213100662-20231127-DLCA2023_28-DE

Le Conseil d'administration du Centre communal d'action sociale, régulièrement convoqué, s'est réuni le lundi 27 novembre 2023, à la mairie de Bessières (31660), sous la présidence de Monsieur Cédric MAUREL, Président.

Date de convocation du Conseil d'administration : le mardi 21 novembre 2023. Affichage en mairie et distribution ce même jour, de l'ordre du jour, accompagné d'une note de synthèse et des documents annexes utiles à la préparation de la séance.

Présents :

Monsieur Cédric MAUREL, Président – Monsieur Frédéric BONNAFOUS – Monsieur Alexandre CHATAIGNER, membres élus.

Monsieur Eddy QUÉMET – Madame Jacqueline NICAISE – Madame Marie-Pierre POLITOWICZ, membres nommés.

Absents excusés :

Madame Elisabeth CORDEIRO – Madame Marie-Hélène PEREZ – Madame Emilie PEZET - Monsieur Adam BEN BRAHIM – Madame Martine JARLAN.

Ont également assisté à la séance en tant que conseil, Madame Blandine COURDY, Collaboratrice de Cabinet et Madame Allia PILLON, Directrice des EHPAD Cécile Bousquet et le Pastourel.

- Composition légale du Conseil d'administration : 11
- Nombre d'administrateurs en exercice : 11
- Nombre d'administrateurs présents : 6
- Nombre d'administrateurs représentés : 0

Secrétaire de séance : Madame Jacqueline NICAISE.

Monsieur le Président a déclaré la séance ouverte à 10 heures.

2023-28 EHPAD CECILE BOUSQUET : Décision modificative n° 2023-01

Rapporteur : Monsieur le Président

ADOPTE				
Votants : 6	Abstentions : 0	Exprimés : 6	Pour : 6	Contre : 0

Envoyé en préfecture le 30/11/2023

Reçu en préfecture le 30/11/2023

Publié le



ID : 031-213100662-20231127-DLCA2023_28-DE

Le Conseil d'administration est amené à procéder au vote d'une décision présentée comme suit :

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
EXPLOITATION				
D-6541 : Créances admises en non valeur	0.00 €	3 610.94 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 016 : Groupe 3 : Dépenses afférentes à la structure	0.00 €	3 610.94 €	0.00 €	0.00 €
Total EXPLOITATION	0.00 €	3 610.94 €	0.00 €	0.00 €
Total Général		3 610.94 €		0.00 €

ENTENDU L'EXPOSÉ DE MONSIEUR LE PRÉSIDENT ET APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,

Vu le décret n°99-317 du 26 avril 1999 modifié relatif à la gestion budgétaire et comptable des Établissements Hébergeant des Personnes Agées Dépendantes ;

Vu le décret n°2003-1010 du 22 octobre 2003 budgétaire et tarifaire relatif aux Établissements et services sociaux et médico-sociaux ;

Vu les délibérations portant vote de l'état prévisionnel des dépenses et des recettes 2023 ;

Vu l'activité de l'établissement, les opérations engagées au cours de l'exercice 2023 ;

- **ARRÊTE** la décision modificative n° 2023-01 de l'exercice 2023 de l'EHPAD Cécile Bousquet comme présentée ci-dessus ;
- **DONNE MANDAT** à Monsieur le Président pour l'application de la présente décision et la signature de toutes les pièces s'y rapportant ;
- **MENTIONNE QUE** la présente délibération est susceptible d'un recours contentieux devant le tribunal administratif, dans un délai de deux mois à compter de sa transmission au contrôle de légalité et de sa publication.

Ainsi fait et délibéré en Mairie,
les jour, mois et an que dessus.

Pour copie conforme, le Président,

Cédric MAUREL



Certifié exécutoire,
les formalités de publicité ayant été
effectuées le :

1^{er}/12/2023

et la délibération ayant été reçue en
Préfecture le :

30/11/2023

Envoyé en préfecture le 30/11/2023

Reçu en préfecture le 30/11/2023

Publié le



ID : 031-213100662-20231127-DLCA2023_28-DE

[Faint, illegible text block]

[Faint, illegible text block]

[Faint, illegible text block]

